

Communiqué de presse

Au Havre
Le 1er février 2024

LANCEMENT DES TRAVAUX DE RACCORDEMENT ELECTRIQUE DES NAVIRES A QUAÏ SUR LE TERMINAL CROISIERE AU HAVRE

Jeudi 1^{er} février 2024, Jean-Benoît Albertini, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, Daniel Havis, président du conseil de surveillance de HAROPA PORT ont lancé les travaux de raccordement électrique des navires à quai sur le terminal croisière du Havre, en présence d'Edouard Philippe, maire du Havre, président de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, président du GIP Le Havre Croisières, Jean-Baptiste Gastinne, vice-président de la Région Normandie, Jean-Olivier Martin, Directeur Régional d'Enedis ainsi que VINCI Energies - Actemium, mandataire du groupement titulaire du marché. Ce lancement intervient après les travaux d'extension du réseau de distribution public de l'électricité réalisés sous la maîtrise d'ouvrage d'Enedis.

Des escales « zéro fumée » au Havre

Au cœur du projet stratégique de HAROPA PORT, la transition écologique et énergétique des activités maritimes et portuaires passe par la réduction des émissions de l'activité croisière. Le projet d'aménagement de la pointe de Floride a pour but d'accompagner cette transition énergétique de la croisière maritime. A l'horizon 2026 l'ensemble des quais croisière seront électrifiés pour des escales « zéro fumée » au Havre. L'alimentation électrique des navires à quai offre de nombreux avantages : amélioration de la qualité de l'air, réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre, réduction de la consommation de carburants fossiles et diminutions des vibrations et nuisances sonores et une meilleure acceptabilité sociétale.

Chaque prise sera capable de fournir jusqu'à 13 MW pour un maximum de 30 MW (soit l'équivalent de la puissance nécessaire pour alimenter 5 000 foyers en électricité) sur les 3 quais simultanément. L'alimentation électrique à quai permettra ainsi d'éviter l'émission de 15.000 à 20.000 tonnes de CO₂ par an.

Cette opération de branchement des navires de croisière à une source d'électricité terrestre pendant leurs escales, appelée Raccordement Électrique des Navires A Quai (RENAQ) s'inscrit dans la conformité à la réglementation européenne (règlements AFIR et FuelEU Maritime) et ses objectifs d'électrification pour 2030.

Les travaux d'électrification sur la pointe de Floride

Préalablement au lancement des travaux, le raccordement au réseau de distribution public d'électricité réalisé par Enedis a nécessité la création de 3 km de réseau souterrain composé de 3 câbles 20 000 volts et l'ajout d'un transformateur HTB/HTA 40MVA au poste source pour augmenter la capacité. Ces travaux de raccordement représentent un investissement de 5.6 millions d'euros.

L'actuel hangar 13 situé Pointe de Floride sera aménagé sur une surface de 1200m² pour accueillir des équipements de distribution haute tension ainsi que des systèmes de conversion permettant d'adapter le réseau exploité par Enedis aux besoins spécifiques des navires. Un réseau de câbles enterrés sera mis en place jusqu'à des véhicules équipés d'un bras articulé permettant d'amener 5 prises de courant, pesant 15kg chacune, jusqu'aux navires quels que soient leurs emplacements sur les trois quais du terminal croisière.

L'électrification du quai Pierre Callet sera opérationnelle dès 2025 et constitue la première phase de ce projet d'envergure. Les quais Roger Meunier et Joannès Couvert fourniront les mêmes conditions d'accueil respectivement pour fin 2025 et début 2026.

Un investissement de 32 millions d'euros est dédié à ce projet qui bénéficie d'un soutien du Gouvernement de 13.6 millions d'euros au titre du plan France Relance et 900.000 euros au titre du fonds de recherche pour le charbon et l'acier.

« HAROPA PORT donne une nouvelle dimension à ses ambitions environnementales en lançant le raccordement électrique de ses quais dédiés à la croisière. Une innovation qui permettra aux navires de croisière de se brancher à une source d'électricité pendant leurs escales au Havre. HAROPA PORT est fier d'être parmi les premiers ports européens à pouvoir fournir ce service aux paquebots de croisière, ce qui représente une avancée majeure pour la décarbonation des activités portuaires. »
annonce Daniel HAVIS, président du conseil de surveillance de HAROPA PORT.

« Le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole inscrit la transition énergétique de la zone industrialo-portuaire dans l'un de ses 7 axes. Complété aujourd'hui par le plan de relance et demain par le nouveau CPIER, l'électrification des quais voyageurs comme marchandises est un enjeu pour la décarbonation des énergies mais aussi pour la qualité de l'air qui fait écho au 4^e plan régional santé environnement que nous venons de signer fin décembre. »
déclare Jean-Benoît ALBERTINI, préfet de Normandie, préfet de la Seine-Maritime.

« L'électrification des quais de la pointe de Floride est une première étape essentielle vers la création d'un grand port de croisière pour Le Havre et la Normandie. Accueillir plus de croisiéristes nécessite d'avoir un équipement sûr, hospitalier, végétalisé et des infrastructures qui permettent de réduire autant que possible l'impact sur l'environnement. C'est tout le sens du projet que nous portons. »
déclare Édouard PHILIPPE, maire du Havre, président de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

« Ce projet de raccordement électrique des navires à quai, qui s'inscrit dans le cadre d'une opération globale d'aménagement de la Pointe de Floride, a été soutenu par la Région Normandie à hauteur de 15,875 millions d'euros. Cet ambitieux projet confortera l'attractivité touristique du Havre et de la région et accompagnera le développement du trafic à venir. En effet, avec ces nouveaux terminaux croisières, Le Havre sera en capacité d'accueillir de manière fluide et confortable les plus grands paquebots et d'opérer des embarquements complets en tête de ligne. Cette opération confirme tout l'intérêt que porte la Région au développement portuaire régional en apportant par ailleurs des soutiens majeurs comme pour la chaudière, qui permettra un accès fluvial à Port 2000. »
souligne Jean-Baptiste GASTINNE, vice-président de la Région Normandie en charge des mobilités et de l'Axe Seine.

« C'est une grande fierté pour Enedis en Normandie d'assurer la maîtrise d'ouvrage de ce projet structurant pour la décarbonation de l'agglomération du Havre. L'électrification des usages est l'une des clés de la transition écologique des territoires. Enedis y joue un rôle essentiel. Ce projet de grande ampleur s'inscrit dans l'ensemble des travaux menés en collaboration avec HAROPA PORT pour développer l'électrification de la Vallée de la Seine. Il engage pleinement le territoire de l'Axe-Seine dans la transition énergétique pour lutter contre le changement climatique. » **affirme Jean-Olivier MARTIN, Directeur Régional d'Enedis en Normandie.**

Contacts presse :

HAROPA PORT - Camille Lemaire - 06 62 54 31 73 - camille.lemaire@haropaport.com
Préfecture de la Seine-Maritime – Sandrine Gossent - 02 32 76 50 14 - pref-communication@seine-maritime.gouv.fr
Ville du Havre et Le Havre Seine Métropole - Thomas Renard - 06 79 03 61 45 - thomas.renard@lehavre.fr
Région Normandie - Laure Wattinne - 06 44 17 55 41 - laure.wattinne@normandie.fr
Enedis – Alexis Dewavrin - 07 84 59 03 17 - alexis.dewavrin@enedis.fr



ENEDIS



À propos de HAROPA PORT

Le Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine est le 4^e port nord-européen. HAROPA PORT est connecté à tous les continents grâce à une offre maritime de premier plan avec près de 700 ports touchés. Il dessert un vaste hinterland dont le cœur se situe sur la vallée de la Seine et la région parisienne qui forment le plus grand bassin de consommation français. Du Havre jusqu'à Paris, l'ensemble portuaire affiche 2,5 millions de m² d'entrepôts logistiques en service. HAROPA PORT constitue aujourd'hui en France un système de transport et de logistique en mesure de proposer une offre de service globale et décarbonée de bout en bout. Il génère une activité maritime et fluviale annuelle de plus de 102,2 millions de tonnes qui représente environ 160 000 emplois.
